

LES ARTS MUSULMANS

DE L'EMPLOI DES FIGURES.

Si l'on se range à une opinion généralement acceptée, les musulmans, fidèles aux prescriptions du Koran, se sont de tout temps interdit les représentations figurées de la Divinité, de l'homme et des animaux même. La réprobation dont la loi mahométane frappait les idoles et les images nous explique pourquoi les peuples soumis à l'islamisme ne nous ont laissé aucun monument de peinture et

de sculpture. Telle est la réponse précise, inévitable, faite depuis longtemps à ce sujet. La question résolue brièvement de la sorte ne soulève plus aucune controverse, aucun doute. Le débat est clos. Pourtant rien n'est moins fondé qu'un semblable jugement et les faits réclament contre une conclusion aussi rigoureuse.

Et d'abord, quels étaient les termes par lesquels la loi de Mahomet avait proscrit les ouvrages des sculpteurs et des peintres? Un seul verset du Koran a trait à cette interdiction. Le voici : « O croyants ! le vin, les jeux de hasard, les *statues* sont une abomination inventée par Satan ; abstenez-vous-en, et vous serez heureux. » Le mot arabe *ansub* que l'on traduit par *statues* se disait de ces pierres élevées dans certains endroits sacrés, autels des idolâtres sur lesquels on versait de l'huile. Ce n'est donc pas dans le texte du Koran qu'il faut chercher cette défense, ce n'est pas dans le code écrit du prophète que nous en découvrons l'origine. Mais Mahomet n'avait pas consigné son code religieux tout entier dans le livre de révélation divine qu'il laissait au peuple arabe. Les Sahaba, ses compagnons, avaient précieusement conservé dans leur mémoire les entretiens sacrés de leur maître. Ses paroles vénérées avaient été transmises par eux aux *Tabiïns*, et, pendant près de deux siècles, ces *hadiths*, portés de bouche en bouche comme un écho de sa parole suprême, complétèrent la loi religieuse des mahométans, loi souvent indéfinie à son origine même. On le sait, dans le principe, le Koran n'existait que par fragments ; dicté par le prophète, il s'écrivait à la parole du maître, sur des morceaux de parchemin, sur des feuilles de palmier ou sur des pierres plates. Souvent on l'apprenait par cœur. Mahomet, en répétant ses révélations, ne se servait pas toujours des mêmes expressions ; de là des variantes nombreuses qui ne déconcertaient pas le prophète. On lit dans un commentateur du poëme d'*Akila* : « Omar disait : « J'entendis un jour Hescham, fils de Hakem, qui récitait la sourate *Forkan* autrement que je ne le faisais. Or, c'était du prophète lui-même que j'avais appris à la lire. » J'attendis que Hescham eût fini sa prière, et alors le prenant par le collet de son habit, je le conduisis devant le prophète à qui je dis : « Je viens d'entendre cet homme lire la sourate *Forkan* d'une manière différente de celle suivant laquelle vous m'avez appris à la lire. — Récitez-la, » dit le prophète à Hescham, et Hescham la récita de la façon dont je la lui avais entendu dire en faisant sa prière. « C'est bien ainsi, dit Mahomet, qu'elle a été révélée. » Le prophète m'ordonna de la réciter à mon tour, ce que je fis : « C'est aussi la bonne leçon, me dit Mahomet, car le Koran a été révélé suivant sept éditions ; récitez-le donc de la manière que vous préférerez. »

Ce fut sous Abou-Bekr que le Koran fut réuni pour la première fois en recueil. Un si grand nombre de lecteurs du livre saint avait péri dans une bataille des Arabes du Yemama, que le calife craignit que le livre ne se perdît entièrement si un nouveau malheur venait à frapper encore le peuple de l'Islam. Il chargea donc Zeïd, fils de Thabet, de le recueillir. Zeïd lisait le Koran conformément à la dernière récitation que Maomet lui-même en avait faite en présence de l'ange Gabriel. Le fils de Thabet se servit des premiers exemplaires qui existaient dans des feuilles éparses et il mit à profit les traditions populaires. Les sept leçons se trouvaient dispersées parmi les compagnons du prophète. A ces premières variantes succédèrent des copies dont le nombre se multiplia à l'infini. La foi des musulmans s'inquiéta alors pour l'autorité de ce livre, soumis ainsi au caprice des interprètes. Bientôt même, sous le califat d'Othman, pendant une expédition en Arménie, les soldats de la Syrie et ceux de Irak, en récitant le Koran, s'aperçurent des différences sans nombre qu'ils séparaient dans l'interprétation du texte. Othman en fut averti. Il résolut d'éviter des dissensions aussi dangereuses et il ordonna de relever le livre, d'en faire à nouveau une copie et d'en brûler tous les anciens exemplaires. L'ordre ne fut qu'imparfaitement exécuté. L'embarras ne fit que croître alors, car un auteur arabe nous apprend que le calife Othman, en envoyant aux principales villes des copies du Koran révisé, y introduisit lui-même les variantes des sept éditions.

Les glosses du livre ont donc presque l'importance du livre lui-même. C'est dans le volumineux recueil de ces traditions qu'il faut chercher les ordres du prophète et ses volontés expliquées à ses disciples. « Malheur, avait-il dit, à celui qui aura peint un être vivant ! Au jour du jugement dernier, les personnages qu'il aura représentés sortiront du tableau et viendront à lui en lui demandant une âme. Alors cet homme impuissant à donner la vie à son œuvre brûlera dans les flammes éternelles. » Mahomet avait dit une autre fois : « Dieu m'a envoyé contre trois sortes de gens pour les anéantir et les confondre ; ce sont les orgueilleux, les polythéistes et les peintres. Gardez-vous donc de représenter soit le Seigneur, soit l'homme, et ne peignez que des arbres, des fleurs et des objets inanimés. »

Ainsi s'était exprimée à plusieurs reprises, toujours incontestable et hors de discussion, la volonté du législateur. Mais les docteurs chargés d'interpréter l'œuvre du prophète portèrent la lumière dans la question et la question s'obscurcit, naturellement. Appuyés sur cette autorité toujours invoquée et toujours combattue, les uns repoussèrent formellement la peinture et les images, les autres les adoptèrent avec quelques restrictions, il est vrai. Si bien qu'au milieu de cette lutte de glosses contradic-

toires, le texte peu clair à sa source fut troublé à tout jamais dans sa source même. Plus tard, quelques sectes musulmanes acceptèrent l'autorité de ces Hadiths et se soumirent à elle; d'autres la repoussèrent et s'en affranchirent, en sorte que cette loi du prophète, loi qui, du reste, n'est nullement consignée dans le Koran, se trouva complètement éludée, commettant d'autres, dont la force aurait dû être plus grande encore puisqu'elles s'appuyaient sur un texte indiscutable du livre.

Il faut le dire, on fait trop d'honneur à l'islamisme de la soumission avugle de ses adeptes aux volontés de Mahomet et aux préceptes du Koran. La vérité est que les musulmans ne conformèrent leurs habitudes et leurs goûts à la loi du prophète qu'autant que celle-ci n'opposait pas une résistance trop grande à leurs passions et à leurs plaisirs même. « Il n'y a que les criminels et la canaille qui jouent aux échecs, avait dit Mahomet, en frappant de peines sévères les croyants qui transgresseraient ses ordres, et pourtant l'usage de ce jeu, de tout temps très-commun en Orient, n'a jamais disparu de la vie arabe. On lit dans le Koran: « Certes le feu de l'enfer tonnera comme le mugissement du chameau dans le ventre de celui qui boit dans des vases d'or et d'argent. » On sait quel luxe prodigieux de plats, d'aiguières, de vases en métaux les plus précieux, les sultans, les émirs déployaient dans l'ameublement de leurs palais. Si les premiers califes, les compagnons de Mahomet, avaient pris pour exemple à leur propre vie la vie austère du prophète, si leurs vertus rappelaient ses vertus, leur pauvreté sa pauvreté, les successeurs au califat ne tardèrent pas à abandonner de tels modèles. Avant la fin du 1^{er} siècle de l'hégire, la charité d'Abou-Bekr, l'humilité d'Aly n'étaient plus qu'une tradition sans force qui ne rencontrait aucun imitateur. On ne citait le bâton de pèlerin d'Omar et sa robe de poil de chameau que comme un souvenir des temps disparus, comme une légende de la piété d'un autre âge. Mahomet s'était sévèrement élevé contre la musique: « Peuple arabe, s'écrie un poète du 11^e siècle, le califat n'est plus. Cherchons le successeur du prophète au milieu des lyres et des flûtes. » Les défenses formelles de Mahomet ne purent atteindre un art qui compta dès le début de l'islamisme des maîtres merveilleux sous lesquels se formèrent les grandes écoles des musiciens arabes.

Le prophète avait condamné l'usage du vin: « Satan désire exciter la haine et l'inimitié entre vous par le vin et par le jeu et vous éloigner des souvenirs de Dieu et de la prière. Ne vous en absteniez-vous donc pas? Obéissez à Dieu, obéissez au prophète. » Pourtant, sous le règne d'Haroun-el-Raschid, Abou-Nowas chantait au milieu de ses compagnons de débauche:

« Nous restâmes à boire un jour, un autre jour, puis un troisième suivi d'un autre; le jour du départ fut le cinquième. Autour de nous circulait une coupe d'or que les artistes de Perse avaient ornée de diverses peintures. »

« Vous ne priez point, avait dit Mahomet, dans une église où le chrétien aura plié le genou. » Le prophète était mort depuis un demi-siècle à peine, que Damas, soumise aux musulmans, voyait convertir son église de Saint-Jean en mosquée. Dans les villes de la Syrie, devenue arabe, l'imam récitait le *namaz* aux fidèles au milieu des temples chrétiens. Aujourd'hui même encore le chant du muezzim n'appelle-t-il pas à la prière le peuple de Mahomet du haut des minarets de Sainte-Sophie? Le temple que Justinien a élevé à la sagesse divine, c'est-à-dire au Saint-Esprit, n'est-il pas devenu une des mosquées les plus vénérées du monde mahométan?

Ainsi furent mises à exécution la plupart des volontés que le législateur avait consignées dans son code religieux ou que la mémoire des premiers fidèles avait transmises aux siècles suivants. Ses prescriptions à l'endroit des représentations figurées ne furent pas suivies avec plus de respect. Cette séparation de doctrine dont j'ai parlé amena dans les arts des Orientaux un emploi plus fréquent qu'on ne le pense des figures humaines et des images. A certaines époques de leur histoire, les Arabes comptèrent des peintres, et des peintres distingués. Les ouvrages de ces artistes étaient recherchés partout au prix le plus élevé. Des écoles véritables de peinture se formèrent dans différentes villes de l'Orient. Cet art prit de droit sa place au milieu des arts des Arabes; son importance fut réelle, reconnue. Il eut ses historiens, et Macrizy nous apprend qu'il avait composé lui-même une biographie des peintres musulmans. Le livre a été malheureusement perdu.

S'il faut en croire Mouradja-d'Ohsson, le calife Abd-el-Melik avait fait élever à Jérusalem une superbe mosquée dont les portes étaient décorées des images du prophète. Les murs du temple étaient recouverts à l'intérieur de peintures qui représentaient l'enfer de Mahomet avec les habitants gigantesques du feu éternel. On y voyait encore le double paradis des croyants, où les élus vêtus de brocart et de soie vident dans des coupes d'or les vins qui n'enivrent jamais; on y voyait les jardins en fleur où le bananier penche ses branches chargées de fruits, séjour de voluptés ineffables qu'habitent ces houris dont la virginité renaît en leurs plaisirs mêmes. Ces représentations impies étaient, selon toute probabilité, l'ouvrage d'artistes byzantins; car pendant les premières années de l'islamisme, à ces époques de luttes incessantes, la guerre seule occupa

le génie musulman. L'industrie et les arts restèrent entièrement aux mains des Grecs et des juifs. Aussi lorsque Walid, le fils du calife Abd-el-Melik, dont nous venons de parler, voulut faire construire la mosquée de Damas, il envoya une ambassade à l'empereur de Constantinople qui, sur sa demande, lui expédia douze mille artisans. « La mosquée, dit Ibn-Batoutah, fut ornée de mosaïques d'une beauté admirable; les marbres incrustés formaient, par un mélange habile de couleurs, des figures d'autels et des représentations de toute nature. » Au milieu de ces colonies nombreuses d'ouvriers et d'artistes, parmi les populations grecques que la conquête n'avait pas chassées des villes de la Syrie, les Arabes durent nécessairement modifier certaines idées de leur religion au contact des idées et des mœurs d'une civilisation plus développée. L'Arabe n'est point un peuple original; d'un caractère souple, d'un esprit fin; il se modifie, il ne crée pas, mais il assimile avec une grande pénétration, il subit le milieu qui l'entoure. Les premières guerres des musulmans en Irak avaient amené à Médine des captifs persans qu'on employait à de pénibles travaux; on leur accordait chaque mois deux jours de repos. Les Persans se consolait en chantant les chants de la patrie perdue. Touways, qui les fréquentait, apprit à chanter avec eux. Il se fit l'imitateur de leur chant et de leurs rythmes. Ibn-Mouhriz, qui compte parmi les premiers et les plus grands musiciens des Arabes, avait fondé son école sur l'étude de la musique des Persans et des Syriens: de ces deux écoles était né le système musical arabe.

Il en fut de même pour la peinture. Les regards des musulmans vainqueurs en Syrie se familiarisèrent peu à peu avec les œuvres des peintres grecs, et les représentations figurées, proscrites d'abord par la loi religieuse, furent bientôt acceptées par l'usage toujours plus puissant que le code du législateur.

Du reste, j'ai cité le passage du Koran qui interdit les statues et les images. C'est un texte bien vague, il faut l'avouer; et les rigoristes en ont bien tourmenté le sens pour arriver à frapper d'anathème un sculpteur ou un peintre. Les Tabiïns se montrèrent plus sévères, et de beaucoup, que le prophète. Les premiers califes, les successeurs immédiats de Mahomet, ces interprètes de la loi dont ils étaient les représentants les plus autorisés et les plus respectés, ne partageaient pas sur ce point l'opinion des docteurs. Ils admettaient publiquement l'usage des figures. Au 1^{er} siècle de l'hégire, la monnaie arabe, qui plus tard ne portera que des légendes, représente des têtes, des personnages, et nous donne même le portrait du calife. C'est là le commentaire le plus puissant de cette prétendue loi de Mahomet contre les images.

Le lecteur me permettra donc, je l'espère, d'esquisser rapidement ce premier et curieux chapitre de la monnaie musulmane.

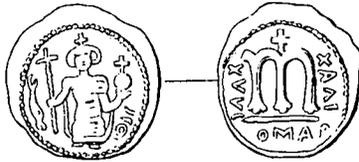
On sait combien fut rapide la conquête musulmane. Le prophète était mort depuis vingt ans à peine, et déjà les soldats de Mahomet, sous la conduite d'Amrou, d'Abou-Obéida et de Khaled, s'étaient emparés de la Perse, de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie. L'énergie d'un peuple aux premiers temps de sa jeunesse, l'élan chez des troupes enthousiastes, le courage chez des hommes animés, ont expliqué jusqu'ici ces prodigieuses victoires. Les historiens ont trouvé ces raisons suffisantes, et le fanatisme des Arabes a été la première et la plus grande cause de ces invasions si foudroyantes par leur audace et par leurs succès. Soit; pourtant il nous semble qu'une politique singulièrement habile est venue en aide à cette conquête musulmane qui, après s'être imposée dans les premiers jours par les armes, s'est maintenue ensuite par la sagesse du vainqueur. Si des cités, et elles furent nombreuses, succombèrent, après le combat, bien des villes se rendirent à composition. Nous avons sur ce point l'aveu de quelques historiens grecs du Bas-Empire. Les écrivains arabes sont plus explicites. El-Macyn nous raconte que, lorsque Amrou assiégeait Gaza en l'an 17 de l'hégire, le gouverneur de la place parlementa et lui fit demander ce qu'il voulait. Amrou lui répondit : « Notre maître nous ordonne de vous faire la guerre si vous ne recevez pas sa loi. Soyez des nôtres, devenez nos frères, adoptez nos intérêts et nos sentiments, et nous ne vous ferons point de mal ; ou, si vous ne voulez pas, payez-nous un tribut annuel avec exactitude, tant que vous vivrez, et nous combattons pour vous et contre ceux qui voudront vous nuire et qui seront vos ennemis de quelque façon que ce soit, et nous vous garderons fidèle alliance. Si vous refusez encore, il n'y aura plus entre vous et nous que l'épée, et nous vous ferons la guerre jusqu'à ce que nous ayons accompli ce que Dieu nous commande. » Émesse, Chalcis et bien d'autres villes se rendirent aux conditions qu'Amrou avait imposées à Gaza.

La conduite du calife Omar fut plus sage et plus politique encore. Lorsqu'il entra à Jérusalem, il adressa aux habitants de la ville sainte la lettre suivante : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux, Omar mande aux habitants de la ville d'Ailia qu'ils sont en sûreté en ce qui concerne leurs personnes, la personne de leurs enfants et de leurs femmes, leurs biens, et leurs églises, qui ne seront ni démolies ni profanées. » Il tint parole. Suivi du patriarche Sophrone, il entra au Saint-Sépulcre, dans ces lieux vénérés par les musulmans eux-mêmes. La prière vint à sonner. Le patriarche l'engagea à réciter sa prière dans le temple chrétien.

Omar s'y refusa et ne voulut prier que dehors, sous le portique de l'église sainte. S'il s'était abstenu ainsi de prier dans cette église, c'est que les musulmans, autorisés par l'exemple du calife, s'en seraient emparés pour leur culte. Plus tard, il témoigna le même respect pour l'église de Bethléem, et après s'être agenouillé aux lieux où était né Jésus-Christ, il donna de sa main au patriarche une lettre de sauvegarde portant défense aux musulmans de prier dans cette église autrement que l'un après l'autre

Je pourrais ajouter de nouveaux faits à l'appui des faits qui précédent, mais j'ai hâte de rentrer dans le sujet de cet article et d'arriver aux monnaies frappées par les Arabes dans les pays conquis. Aussi bien, ce chapitre d'histoire monétaire jette-t-il, suivant nous, un grand jour sur l'esprit de la conquête musulmane.

Le numéraire aux légendes grecques et au type byzantin était celui qui avait cours dans tous les pays soumis à l'empereur de Constantinople.



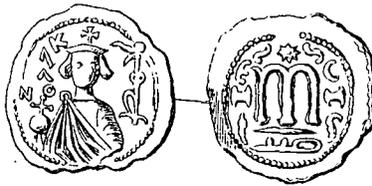
MONNAIE D'OMAR-IBN-EL-KHATTAB.

Les Arabes, chez lesquels il était parvenu du reste, le rencontrèrent en Palestine, en Syrie, en Égypte. De toutes les choses familières à un peuple, celle qui pénètre le plus dans ses habitudes, c'est la monnaie. Par elle, il se retrouve dans sa langue, dans ses usages et, pour ainsi dire, dans son autonomie. Que, par impossible, un effet violent de la conquête la fasse disparaître, le trouble est profond, les transactions deviennent impraticables. Le conquérant arabe de la Palestine et de la Syrie respecta donc la monnaie du Grec conquis; il se soumit même à elle, il l'adopta pour lui-même dans une sage mesure; le vainqueur contre-signa de son nom la monnaie du vaincu. Nous avons des pièces frappées à Chalcis au nom d'Omar. Elles présentent d'un côté l'effigie de l'empereur portant une longue croix et le globe crucigère, de l'autre le nom de la ville en caractères grecs, et à l'exergue, en grec aussi, ce mot OMAR, auquel correspondent sur une des faces de la pièce les mots arabes : الخطاب
عمر بن Omar-Ibn-El-Khattab.

Omar était calife, c'était un compagnon du prophète; les musulmans

jurent encore par sa science, et pourtant il admettait les représentations figurées, puisqu'il les autorisait sur la monnaie, cette chose officielle par excellence. Ce n'est pas tout : dans ces années qui touchent pour ainsi dire à Mahomet, celles dans lesquelles vit dans toute sa puissance l'esprit du Prophète, nous trouvons toute une série de médailles. Celles de Damas par exemple. Que disent-elles? Je les décris. Au droit : l'effigie impériale qui entoure le mot ΔΑΜΑΚΚΟC. Au revers la légende arabe : ضرب دمشق, frappée à Damas. On lit en outre le mot جاييز qui peut passer. C'est une monnaie bilingue à l'usage des deux peuples; un trait d'union que le commerce rend nécessaire entre le vainqueur et le vaincu. Quelques-unes de ces pièces portent la légende ANNO XVII, c'est-à-dire la dix-septième année de l'hégyre. D'autres présentent l'abréviation ΔΕΦ. Ces trois lettres ont beaucoup intrigué les numismatistes. Je ne vois, pour ma part, dans une interprétation bien simple de ces médailles, que le commencement du mot λεφτόν, λεπτόν qui désigne en grec la monnaie de cuivre. J'aurai à développer ailleurs cette explication.

Le système monétaire arabe est le même à Émèse. L'empereur est



MONNAIE ARABE FRAPPÉE A ÉMÈSE.

debout avec les mêmes attributs que sur les pièces de Damas. D'un côté le mot ΚΑΛΟΝ (bon), de l'autre le mot arabe طيب, qui le traduit. Ainsi à Antaradus, à Héliopolis, à Tibériade : toujours l'effigie impériale, et au nom grec de la cité répond le mot arabe qui en est la traduction.

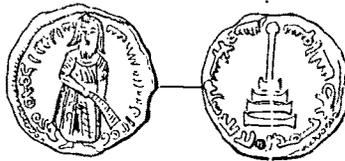
L'usage des figurés était donc adopté. Il avait force de loi; au dire même de Makrizy, l'historien de la monnaie arabe, le calife Mōaviah frappa des dinars sur lesquels il était représenté ceint d'une épée. Nous ne possédons pas cette monnaie d'or. Mais nous avons les médailles d'Ab-el-Malek qui fut nommé calife cinq ans après la mort de Mōaviah, l'an 60 de l'hégyre. Elle représente le calife vêtu de sa grande robe, ses longs cheveux séparés sur le front, armé du cimenterre, et elles portent cette légende arabe : لعبد الله عبد الملك أمير المؤمنين. *Pour le serviteur de Dieu, Abd-el-Malek, chef des croyants.* Depuis un demi-siècle,

la conquête est faite, elle a pris pied dans les contrées soumises ; la monnaie s'est donc dégagée des nécessités politiques qui, au début, lui imposaient la langue et les types du numéraire grec, elle a hautement proclamé la foi musulmane par cette profession qu'elle écrivit en lettres arabes : *Il n'y a de Dieu qu'Allah, Mahomet est l'envoyé d'Allah.*



MÉDAILLE D'AB-EL-MALEK.

De la monnaie grecque il ne reste plus qu'un souvenir : une croix haussée sur ses degrés et qui se termine par un globe ou par un Φ . Amman, Èmèse, Halep, Manbesch, Chalcis, etc., frappent dans leurs ateliers ces médailles avec le nom et le portrait du calife. Cette habitude monétaire dure longtemps encore. Nous la retrouvons jusqu'en l'année 77. Un dinar d'Ab-el-Malek portant la figure de ce prince est entouré

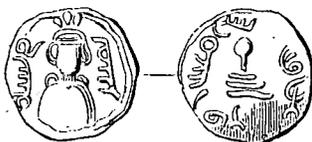


DINAR DU CALIFE ABD-EL-MALEK.

dans l'une et l'autre de ses faces de cette légende : *Au nom de Dieu : Il n'y a de Dieu qu'Allah, le seul, Mahomet est l'envoyé d'Allah. Au nom de Dieu. Ce dinar a été frappé l'an 77.* ضرب هذا الدينار سنة سبع بسم الله
وسبعين.

Il paraît que les docteurs, plus orthodoxes que l'émir des croyants, blâmèrent cet emploi des portraits sur la monnaie, car le calife, sur leurs représentations, abandonna ce type monétaire et ordonna la fabrication d'une pièce purement arabe, avec des légendes pieuses. Elle date de l'an 77. Pourtant nous trouvons encore et pendant quelques années la monnaie à figure. Elle est frappée par El-Nôman, émir du Maghreb. Le buste est de face, imitant l'image impériale : la croix qui surmonte d'ordinaire le diadème a été remplacée par une aigrette de pierreries. La

croix du revers, haussée sur trois degrés, se termine par un globe. On lit au droit la légende arabe : *dans l'an 80* et au revers la phrase : *بِسْمِ اللَّهِ هَذَا أَمْرٌ بِهِ النَّعِيمُ*. *Au nom de Dieu ; fait par l'ordre d'El-Nôman*. Mousa-ben-Noseir, le vainqueur de l'Afrique et de l'Espagne, frappe monnaie



MONNAIE D'EL-NÔMAN, ÉMIR DU MAGHREB.

en son nom. Comme les califes, ces premiers conquérants, il respecte le type de la monnaie du peuple vaincu. Ses médailles portent les effigies accolées des deux empereurs, avec cette légende latine : MVSA F. NVSIR (Musa filius Noseir). Il adopte la réforme d'Ab-el-Malek, c'est-à-dire qu'il fait inscrire sur la monnaie la profession de foi musulmane : *Au nom de Dieu, il n'y a de Dieu qu'Allah, le seul, il n'a point d'associé*. Voici la réunion des lettres latines qui résume cette phrase sur les monnaies de Mousa.

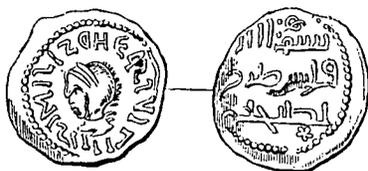
IN NDNINDSNISISNDS.

L'interprétation de cette légende semble impossible à première vue ; mais en étudiant de près ce singulier assemblage de lettres, on y retrouve, dans les initiales des mots, la traduction de la formule pieuse des monnaies musulmanes. Voici comment la phrase se reconstruit :

IN *Nomine DomiNI Non Deus NISI Solus Non Deo Socius.*

En s'approchant de l'Espagne, les Arabes rencontrèrent la monnaie des Visigoths. Ils l'acceptèrent aussi et ils la reproduisirent en gardant la tête diadémée des pièces des rois goths, autour de laquelle courait une légende latine, traduction des légendes pieuses de la monnaie musulmane, et en affirmant par une légende arabe l'autorité du vainqueur. Nous possédons des pièces frappées à Tanger dans les premiers temps de la conquête. Elles présentent la tête de style barbare des rois goths, et au revers on lit : *Au nom de Dieu, ce fils a été frappé à Tanger* *بِسْمِ اللَّهِ هَذَا أَمْرٌ بِهِ النَّعِيمُ*. Ce fait de la reproduction de la monnaie des peuples conquis par le conquérant arabe, que nous avons observé dans la Syrie, dans l'Égypte, dans l'Afrique, nous le retrouvons aussi et plus persistant encore dans la Perse et dans le Tabérian. La monnaie

arabe se soumettant à la monnaie sassanide lui emprunte ses types et sa langue. Elle lui laisse la représentation de ses rois sassanides et ses légendes pelhwi. Peu à peu elle introduit les caractères arabes : elle offre soit des légendes pieuses, soit des noms de gouverneurs des pays soumis, et cet usage, commencé aux premiers jours même de la con-



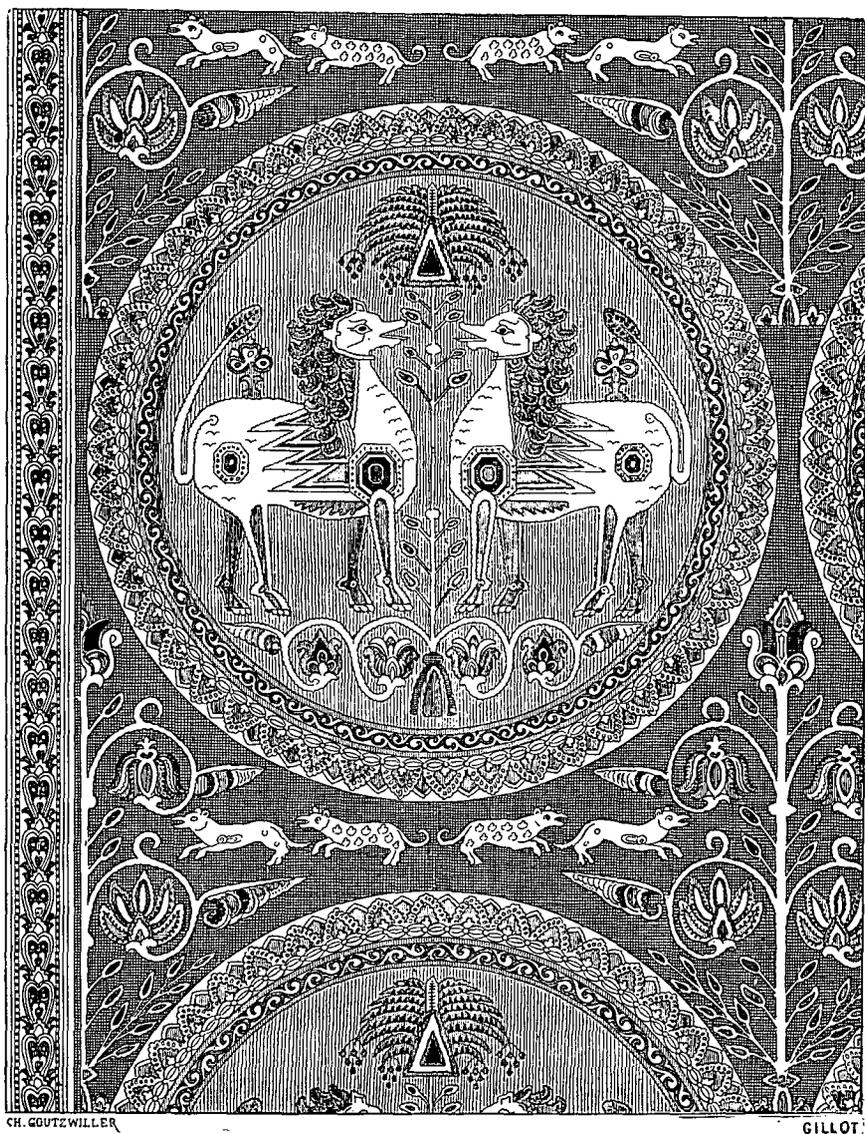
MONNAIE ARABE FRAPPÉE A TANGER.

quête, se poursuit très-avant pendant tout le 1^{er} siècle de l'hégire; il persiste même dans le Tabéristan, par exemple, jusqu'à la seconde moitié du 11^e siècle, c'est-à-dire sous le règne de Haroun-el-Raschid. Partout la même politique, partout l'adoption des figures sur la monnaie. Il n'y avait dans ce fait rien qui blessât la foi des premiers croyants; ce ne fut que plus tard que la conscience de certains docteurs se troubla et qu'elle souleva les questions de réprobation contre des images. Jusque-là, les représentations figurées avaient donc été admises.

Le calife Abd-el-Malek accueillait, nous l'avons dit, les peintres byzantins à la cour de Damas. A côté de ces artistes que la libéralité des khalifes appelait autour d'eux, des artistes arabes se formèrent bientôt en imitant les œuvres qu'ils avaient sous les yeux. Dès le 1^{er} siècle de l'hégire, les images du Prophète se multiplièrent pour se répandre dans tout l'Orient, ainsi que les représentations des saints personnages de l'Ancien Testament, que l'islamisme avait de tout temps vénérés. Leur type admis, propagé, franchit les pays de religion musulmane, pénétra dans les Indes et jusque dans la Chine. C'est ce que nous apprend le récit d'un certain Ibn-Wahab, un Arabe, qui, vers l'an 900 de notre ère, avait visité toute l'Asie orientale et pénétré dans la capitale du Céleste Empire. De retour de ses voyages, cet homme s'était établi à Bassorah. Là il racontait qu'admis en présence de l'empereur, il avait été interrogé par lui sur l'état politique des royaumes musulmans et sur les mœurs de ces pays lointains. Après plusieurs questions qu'il n'est pas de mon sujet de rappeler, l'empereur demanda à Ibn-Wahab s'il reconnaîtrait la figure du Prophète. Le marchand répondit.: Oui. Un officier tira alors de

la boîte, où elles étaient renfermées, des feuilles de dessin qu'on fit passer sous les yeux du voyageur.

Ibn-Wahab reconnut successivement les divers prophètes de sa reli-



ÉTOFFE DE TENTURE ARABE DU XIII^e SIÈCLE.

gion : Noé et son arche sainte, Moïse armé de sa verge sacrée et entouré des enfants d'Israël. « Voici, dit-il, Jésus sur son âne, au milieu de ses douze apôtres. Voici la figure du Prophète, mon cousin, sur qui soit la

paix ! » A cette vue, il fondit en larmes. Le Prophète, disait-il, était monté sur un chameau, ses compagnons étaient groupés autour de lui ; tous portaient à leurs pieds des chaussures arabes ; tous avaient des cure-dents à leur ceinture. Ibn-Wahab nomma aussi l'un après l'autre tous les prophètes de l'islam, suivant les attributs qui les distinguaient, comme un homme pour qui ces sortes de représentations étaient fort habituelles et fort connues. Ces images nombreuses que l'Arabe voyageur avait sous les yeux n'étaient sans doute que des reproductions de celles qui circulaient dans les pays musulmans et que le marchand de Bassorah retrouvait loin de sa patrie.

Mais ce n'était pas seulement les portraits des personnages vénérés par la piété des fidèles que la tradition des fidèles avait conservés. L'art avait aussi recueilli avec un soin précieux les images des califes, des grands capitaines, des poètes célèbres et des hommes auxquels leurs talents avaient fait une grande renommée. Les copies de ces portraits étaient nombreuses ; les arts industriels s'en étaient emparés pour en propager les reproductions. Dans les ateliers de Kalmoun, de Bahnessa, de Dabik, de Damas, où se confectionnaient les plus riches soieries, les beaux velours, les magnifiques tapis, dont les produits constituaient le commerce le plus étendu et le plus fécond de l'Orient, les ouvriers avaient pour usage de rehausser la beauté des tissus sortis de leurs mains par les représentations connues et acceptées de tous. A l'élégance du dessin, à la beauté des couleurs, les ouvrages des grandes manufactures de l'Asie joignaient l'intérêt de tableaux véritables. C'était tantôt des chasses, des fêtes, des concerts, des danses d'almées ; tantôt des combats, des luttes, des festins, toutes les scènes enfin de la vie musulmane. L'historien Makrizy raconte que la garde turque révoltée contre El-Mostanser-Billah mit au pillage le palais de ce calife, l'an 460 de l'hégire. Alors parmi une foule de tapis de soie tissus d'or, de toute grandeur et de toute couleur, les séditionnaires trouvèrent près de mille pièces d'étoffes qui présentaient la suite des différentes dynasties arabes, avec les portraits des califes, des rois et des hommes célèbres. Au-dessus de chaque figure était écrit le nom du personnage, le temps qu'il avait vécu et les principales actions de sa vie. Les tentes du calife, les pavillons, les vastes pièces de son palais étaient formées d'étoffes d'or, de velours, de satin de Damas dont quelques-unes couvertes des plus belles peintures représentaient des figures d'hommes, d'éléphants, de lions, de chevaux, de paons, d'animaux et d'oiseaux de toute espèce. La plus riche et la plus curieuse de toutes les tentes du sultan était celle connue sous le nom de *la Grande Ronde*. Il fallait cent chameaux

pour porter les diverses parties de ce merveilleux édifice, avec les cordes, les meubles et tous les ustensiles qui formaient ses accessoires. Les



JH. GOUTEWILLER

GILLOT

ÉTOFFE DE TENTURE ARABE DU XIV^e SIÈCLE.

parois de ce pavillon étaient couvertes de figures d'animaux et de peintures de la plus grande beauté.

Pour se rendre compte des prodigieuses richesses de l'Orient, il faut

lire tout entière la description du trésor de ce calife d'Égypte. Ces quelques pages de Makrizy composent un chapitre bien rapide, mais bien curieux. C'est la liste abrégée du trésor du souverain du Kaire,



BUIRE ORIENTALE DU X^e SIÈCLE, EN CRISTAL DE ROCHE.

(Musée du Louvre.)

avec ses pierreries, ses émeraudes, ses rubis, ses perles innombrables, ses miroirs d'acier, de porcelaine, de verre enrichis de filigranes d'or et d'argent, avec ses échiquiers et ses damiers, ses milliers de figures d'ambre et de campêche, ses milliers de vases d'or destinés à recevoir des narcisses et des violettes, ses meubles, ses bassins, ses ai-

guières, ses cristaux, ses tables d'onyx et de pierres dures, ses coffres, ses encriers de sandal, d'aloès, d'ébène du pays des Zindjes. Tout disparut comme disparurent un à un, et à Damas, et à Bagdad et au Kaire, et dans tant d'autres villes, ces musées de l'industrie de l'Orient. Les invasions des Turcomans et des peuples de la haute Asie, les déprédations des barbares dispersèrent ou anéantirent ces merveilles. A peine trouve-t-on encore quelques objets échappés au pillage et qui témoignent aujourd'hui du goût et des industries des Arabes pendant leur époque de grandeur. Depuis quelques années, on s'est mis à la recherche des étoffes arabes; les découvertes heureuses qu'on a faites à ce sujet nous disent assez quelle était l'habileté des artistes musulmans, non-seulement dans l'ajustement des dessins, mais encore dans la disposition des figures fréquemment employées. Makrizy nous parle de plats d'or émaillés et incrustés de couleurs de toute espèce. De cet art des émailleurs arabes, le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune possède une remarquable pièce : c'est un vase d'or, orné d'émaux cloisonnés très-déliés, dont l'une des plaques porte deux lions debout et affrontés, séparés par le *hom*. L'historien arabe cite aussi des vases de cristal offrant, gravés en relief, soit des noms, soit des figures. La buire orientale en cristal de roche que l'on voit au Louvre nous semble remonter à cette époque du x^e siècle avec ses dessins, ses oiseaux et sa légende en relief : « Bénédiction et bonheur à son possesseur. » Le musée d'histoire naturelle de Florence possède un vase en cristal de roche qui nous paraît être un des plus beaux échantillons de cet art arabe. Le savant M. Amari a bien voulu m'en envoyer une description : « Le vase est en forme de poire avec une anse rectiligne et un bec bordé en or ou en métal doré. Sa hauteur est de 0^m,155, sa circonférence de 0^m,30. Une ornementation analogue à celle que l'on remarque dans l'inscription de la kouba à Palerme court sur la panse, sur laquelle se détachent en relief deux cygnes affrontés; et une légende arabe contient les vœux de bonheur pour le propriétaire. »

HENRI LA VOIX.

(La suite prochainement.)

